



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE DE CONTRATS D'OBJECTIFS

Rectorat

Mardi 27 janvier 2009

à 15h00

au collège Delmas de Grammont

Avenue du 11 novembre 1918, PORT-SAINTE-MARIE

Chargée de communication

Contact :
Marion BOILEVIN

Téléphone
05.57.57.38.30

Télécopie
05.57.57.87.78

Courriel

chargcom@ac-bordeaux.fr

William Marois, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités d'Aquitaine, se rendra le mardi 27 janvier 2009 au collège Delmas de Grammont à Port-Sainte-Marie où il signera des contrats d'objectifs avec 5 établissements de Lot-et-Garonne :

- collège Delmas de Grammont à Port-Sainte-Marie ;
- collège Cap Del Pech à Monflanquin ;
- collège Kleber Thoueilles à Monsempron-Libos ;
- collège Jean Monnet à Fumel ;
- lycée professionnel Porte du Lot à Clairac.

Créé dans le cadre de la loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école de 2005, le contrat d'objectifs est passé entre un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPL) et les autorités académiques. Il relève d'une logique identique à celle instaurée par la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) qui relie le Ministère de l'Education nationale au Parlement sur les objectifs à atteindre par le système éducatif grâce aux crédits délégués par la nation.

Les EPLE, financés par l'argent public dont une part provient de l'Etat, s'engagent de la même façon vis-à-vis de la nation, sur des objectifs à atteindre avec les moyens qui leur sont délégués.

Fruit d'un travail de concertation mené au sein de l'EPL sous l'impulsion du chef d'établissement, le contrat d'objectifs porte sur les éléments de réussite des élèves (résultats, acquisition de connaissances et de compétences) basés sur les orientations nationales et celles du projet académique. Emanant du projet d'établissement, 3 à 5 objectifs constituent le Projet Pluriannuel de Performance de l'Etablissement (3PE).

Validé par l'Inspecteur d'Académie – DSDEN puis par le conseil d'administration de l'établissement, le contrat est finalement conclu entre le Recteur et l'EPL représenté par son chef d'établissement.

William MAROIS visitera ensuite le collège Delmas de Grammont à partir de 15h45

5, rue Joseph
de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex